



Chaire de leadership en pédagogie de
l'enseignement supérieur

LES CARNETS DE LA CHAIRE

1 Flexibilisation : principes et actions

Didier Paquelin | Mai 2017



UNIVERSITÉ
LAVAL

Ce livret présente une réflexion sur la déclinaison des principes de flexibilité en formation en lien avec l'accompagnement des étudiants dans l'engagement, la persévérance et la réussite de leur parcours universitaire.

Pour information

Didier Paquelin

Professeur

Titulaire de la Chaire de leadership en
pédagogie de l'enseignement supérieur
Département d'études sur l'enseignement
et l'apprentissage

Faculté des sciences de l'éducation

418 656-2131, poste 4796

Didier.paquelin@fse.ulaval.ca

Version en ligne

www.enseigner.ulaval.ca/cle/carnets

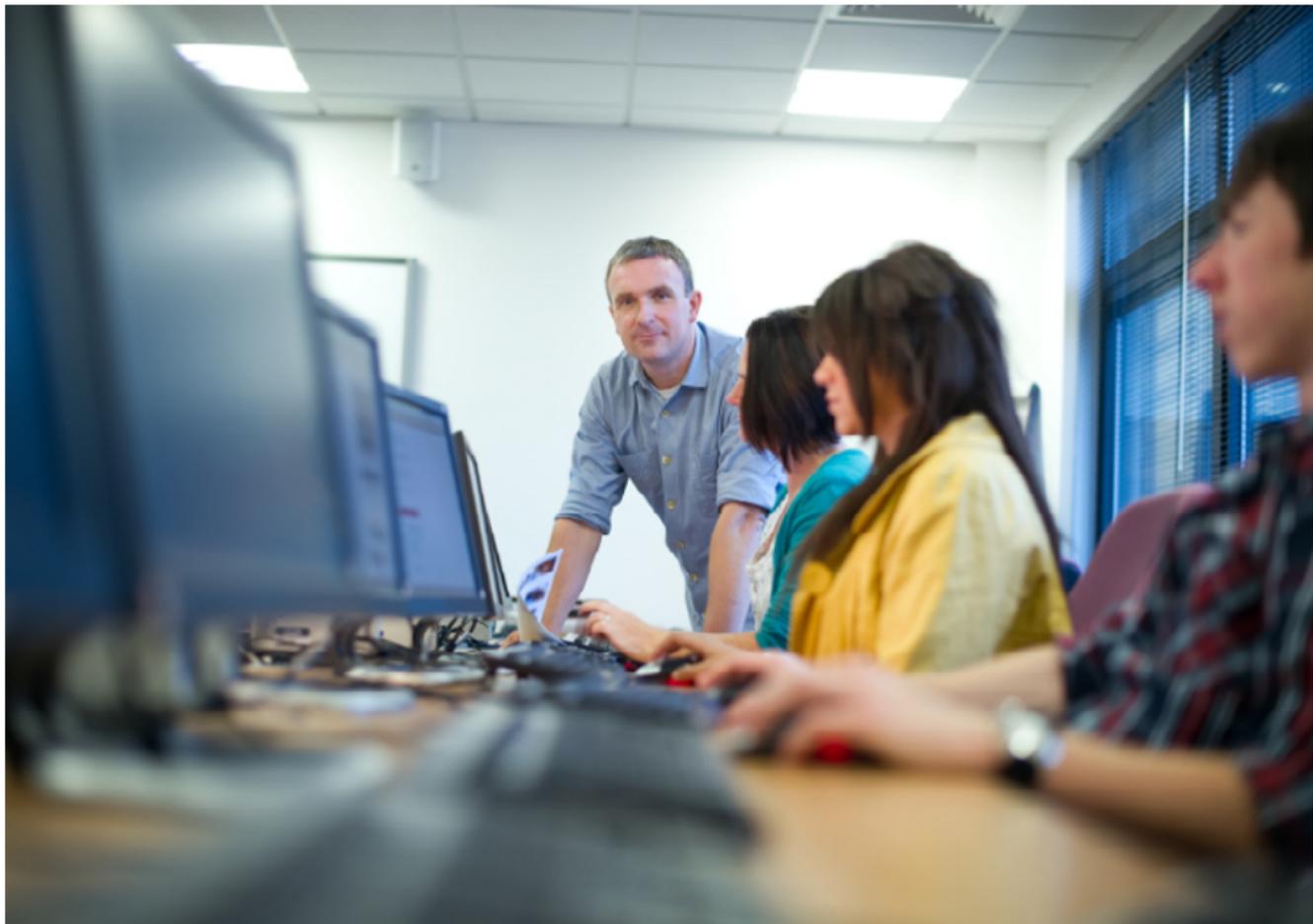


QUESTIONNEMENT

Comment dans un monde en mouvement, les établissements de l'enseignement supérieur peuvent-ils s'adapter, penser et mettre en acte un renouveau pédagogique pour répondre à l'évolution des attentes et des besoins des étudiants, du monde socio-économique et culturel ?

De nombreux acteurs de l'enseignement supérieur se posent cette question constatant les limites auxquelles sont arrivées les organisations actuelles dans un système de rationalités dont l'efficience, telle que l'expriment les taux de réussite des étudiants, le nombre de décrocheurs, ne répond pas aux attentes sociétales. Devant l'allongement de la vie professionnelle, l'incertitude des métiers du futur, comment penser la formation ? Face aux attentes et aux besoins des étudiants, comment concevoir une offre de formation qui leur permettra de réaliser leur trajectoire de formation dans un contexte marqué par le numérique ?







QUI SONT CES APPRENANTS ?

L'apprenant du XXI^e siècle est un étudiant connecté, un sujet pour qui appartenance et socialisation sont deux organisateurs de son activité, dont la formation. Son objectif premier est d'obtenir un diplôme et de vivre des expériences professionnelles pour son futur emploi. Il attend que lui soit proposées des modalités pédagogiques qui articulent pratique et théorie pour donner sens à cette dernière. Il aime les défis et les challenges pédagogiques. Son utilisation du numérique pour ses activités d'apprentissage est conventionnelle. Il apprécie une diversité de lieux d'apprentissage autant sur le campus que hors campus. Son attente de soutien et d'accompagnement est d'autant plus élevée que son sentiment d'auto-efficacité est faible. C'est un étudiant qui doit pour s'engager et persévérer dans ses études développer des capacités d'organisation, de gestion du stress, de développement de la confiance en soi et de concentration sur des tâches là où une certaine tendance à la dispersion (ou multitasking) et à la recherche d'immédiateté viendraient perturber sa trajectoire de formation.

Pour faire face à la diversité de besoins et d'attentes, mais également pour accompagner l'étudiant dans son projet d'orientation, voire de réorientation, il importe de réfléchir à des propositions organisationnelles qui viendraient soutenir une variété de dynamiques et de parcours.

LA FLEXIBILITÉ : QUELLES DÉCLINAISONS ?

L'enjeu premier pour répondre à cette diversité de besoins, pour tenir compte de l'étudiant comme acteur de son projet et de sa trajectoire est, pour un établissement d'enseignement supérieur, d'être en capacité de pouvoir diversifier les possibles, d'offrir des degrés de liberté d'action et de décision qui autorisent une singularisation des parcours de formation. Pour le dire autrement, cet enjeu consiste à passer d'une logique de l'offre à une logique de co-design des parcours singularisés qui prennent en compte les attentes et les besoins des étudiants.



La flexibilité peut être définie comme une caractéristique d'une organisation éducative qui offre la possibilité aux étudiants de suivre un parcours adapté en tenant compte de caractéristiques singulières pour atteindre des objectifs et développer des compétences communes. La flexibilité devient alors une composante intrinsèque de l'offre de formation et porte potentiellement sur le temps (rythme, durée), sur l'espace (campus, hors campus), sur les modes d'apprentissage (individuel, collectif) et les objectifs de formation. Il s'agit donc bien de revoir les normes qui organisent les parcours afin d'offrir plusieurs choix à l'étudiant, de quitter une approche linéaire pour penser des passerelles entre différents cheminements, et l'accompagner vers la réussite.

Cette notion n'est pas nouvelle en soi et s'inscrit dans une filiation marquée par l'apparition et la popularisation du terme « ouverture » définie comme « un mode d'organisation pédagogique diversifié s'appuyant pour tout ou partie sur des apprentissages à distance, en autoformation et pouvant alterner des séquences individuelles et collectives » (Bendouba, 1998).

Les définitions ont été précisées au cours des dernières années, et tout particulièrement dans le cadre de conférences sur les formations ouvertes et individualisées. Ce n'est que récemment que le terme de flexibilité est apparu dans la sphère éducative, souvent lié à celui d'agilité. Passant du monde professionnel à celui de l'éducation, il convient d'en préciser le périmètre.

L'objectif de ce carnet n'est pas de revenir sur les origines des termes pour parvenir à statuer sur leur éventuel degré de synonymie mais simplement de partager quelques éléments de cadrage. Il n'en reste pas moins que la mise en acte de ces notions d'ouverture, d'individualisation suppose d'identifier ce qui, dans l'organisation actuelle de l'offre de formation de l'enseignement supérieur et des pratiques pédagogiques, peut être flexibilisé.





LA FLEXIBILITÉ : QUELS NIVEAUX D'EXERCICE ?

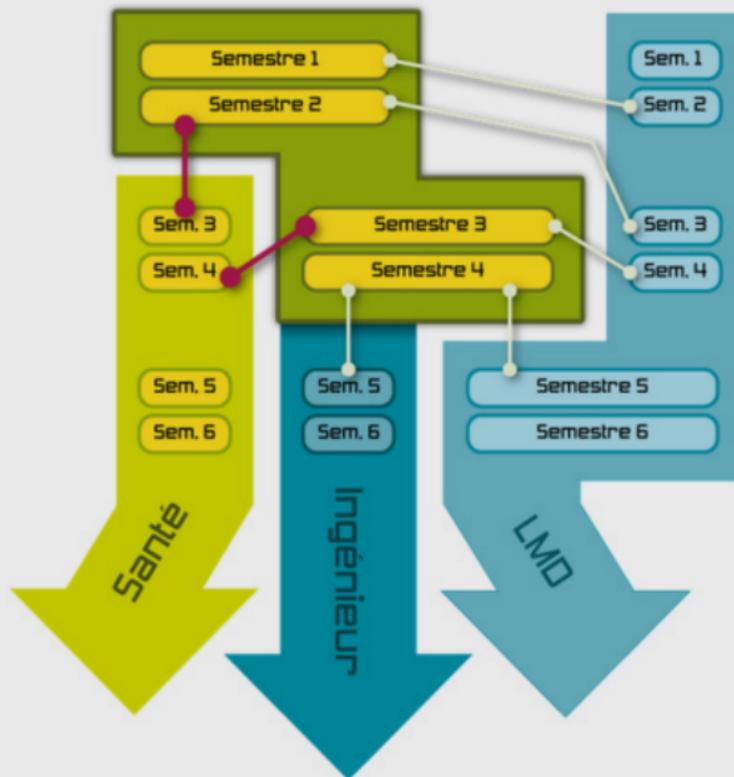
La flexibilité se décline au niveau du cheminement, des modalités et des pratiques.

Cheminement universitaire

La flexibilisation du parcours concerne plus particulièrement ce qui a trait à la temporalité de la réalisation de ce dernier. L'étudiant a la possibilité de réaliser son parcours de formation sur une durée variable en lui offrant la possibilité d'ajuster le nombre de cours, d'unités d'enseignement auxquelles il est inscrit en fonction de ses disponibilités et capacités. Ainsi un étudiant peut obtenir le nombre de crédits nécessaires à la validation de son parcours sur une durée variable, par exemple de 3 à 5 ans en minimisant les risques d'échecs liés à une charge de travail trop importante par rapport à son contexte, ses capacités. Cette flexibilisation se différencie du semestre rebond en cela, qu'elle s'exerce avant que l'étudiant soit en échec. Cette possibilité suppose que l'étudiant puisse étudier à temps partiel selon un statut qui lui soit reconnu comme tel.

Pour l'accompagner dans cette flexibilité certaines universités autorisent les étudiants à se désinscrire d'une unité d'enseignement dans une période donnée. Cette flexibilisation peut également être déclinée d'un semestre à l'autre, d'une année à une autre en autorisant des réorientations sans perdre le bénéfice des crédits antérieurement acquis.

Par exemple, à l'Université Laval les options d'accélération des études permettent aux étudiants qui en démontrent la capacité de cheminer plus rapidement dans leur parcours d'études aux cycles supérieurs. Le passage intégré à la maîtrise permet à un étudiant de 1^{er} cycle de s'inscrire à des cours de 2^e cycle lors de son cheminement au baccalauréat, selon certaines conditions.



Un exemple : le projet Pluripass porté par l'Université d'Angers (<http://www.univ-angers.fr/fr/formation/pluripass.html>).

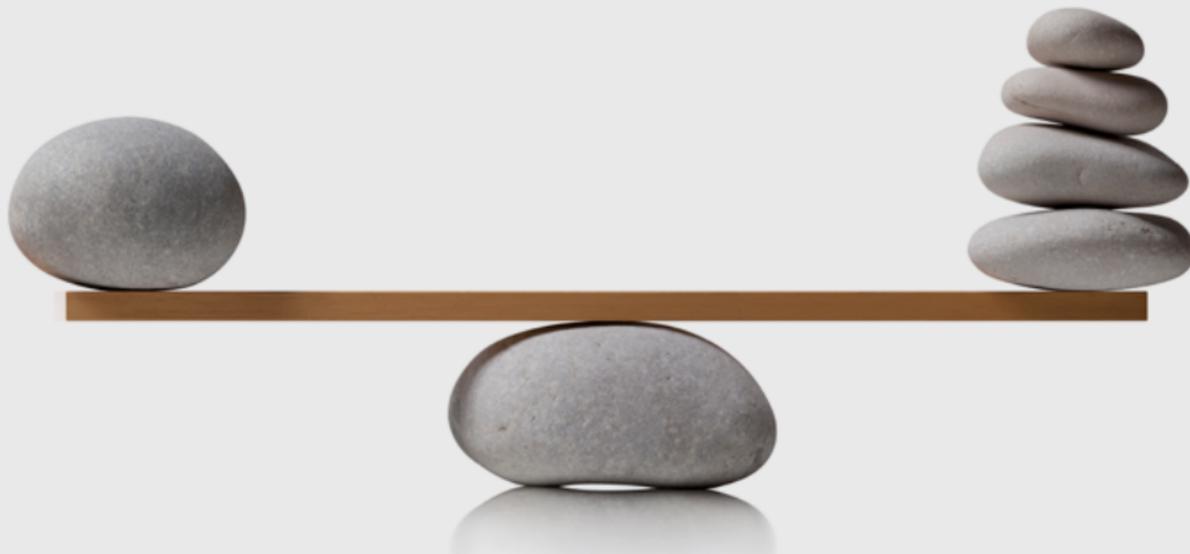


Mode d'enseignement

La flexibilisation des modalités d'enseignement et d'apprentissage exprime la possibilité offerte à l'étudiant inscrit à une formation, de combiner à la fois des unités d'enseignement en présence et d'autres à distance. Cette bi-modalité de l'offre de formation répond aux besoins que rencontrent certains étudiants qui ne peuvent pour diverses raisons suivre les cours sur campus, par exemple, les étudiants salariés. Cela n'implique pas que toute une formation soit à distance, mais que les unités d'enseignement les plus propices soient proposées selon une double modalité. La co-modalité complète cette flexibilisation. Elle est définie par la co-présence pendant un même cours, à un même horaire, d'étudiants en présence et à distance via des dispositifs de communication synchrone.

Cours et séance

La flexibilisation des activités d'enseignement/apprentissage vise à diversifier les pratiques pédagogiques au sein d'une même unité d'enseignement, d'un même cours, afin de rejoindre la diversité des modes et des styles d'apprentissage des étudiants. Un équilibre peut ainsi être trouvé entre les pédagogies transmissives et les pédagogies actives. Il se traduit par l'hybridation de modalités du panel pédagogique qui peuvent soutenir les activités d'apprentissage. C'est par exemple dans cette dynamique que la classe inversée peut prendre tout son sens. Tout comme, au cours d'une même séance, l'alternance entre des temps d'exposés magistraux, des temps de questionnement et des temps collaboratifs en petits groupes.



NUMÉRIQUE ET FLEXIBILITÉ, QUELLES INTERACTIONS ?

Le rapport à la formation et à l'apprentissage est aujourd'hui fortement marqué par la continuité et la porosité numérique ouvrant des possibilités de diversification des temps, des rythmes et des espaces d'apprentissage.

La gestion du besoin de flexibilisation des parcours peut être anticipé par le déploiement d'outils de positionnement qui donnent la possibilité à l'étudiant et à l'équipe pédagogique avant l'entrée dans l'enseignement supérieur (exemple Faq2sciences) de construire un parcours de formation personnalisé.

Pendant leur formation, la mise en place d'outils numériques de positionnement des étudiants, l'analyse des traces d'activités collectées dans les environnements numériques d'apprentissage participent à la gestion de la flexibilisation des parcours, et à l'accompagnement des apprenants dans leur persévérance aux études. Cette pratique des «learning analytics» contribue au dépistage précoce des étudiants en possible difficulté d'apprentissage. Le dispositif d'appui à la réussite développé par l'Université Laval est une illustration concrète de l'analyse des traces et de résultats d'évaluation comme aide à l'ajustement des parcours des étudiants (<https://lc.cx/wHJU>). Ces modalités de suivi numérique relèvent de «l'adaptive learning» en permettant à l'équipe pédagogique de mieux connaître le profil de l'étudiant et de proposer des activités de remédiation voire une réorientation de leur parcours initial.





Références

« Les formations ouvertes : vers une économie de la formation », Actualité de la formation permanente, n° 156, septembre-octobre 1998.

Collectif de Chasseneuil (2001) Accompagner des formations ouvertes, Edition L'Harmattan,
Collectif du Moulin (2002) Intégrer les formations ouvertes, Edition L'Harmattan.

En 1996, l'AFNOR proposa une norme portant sur la définition d'une formation ouverte (FD X 50-751). Quelques années plus tôt une équipe québécoise proposa la grille d'évaluation du niveau d'individualisation des programmes (GENIP) qui présentait 13 degrés de flexibilité potentiels pour les programmes (Leclerc et Poulin, « Manuel explicatif de la grille d'évaluation du niveau d'individualisation des programmes, 1998). D'autres approches telles que GEODE viennent compléter ces propositions en proposant 14 degrés de flexibilité (<https://hal.inria.fr/file/index/docid/489395/filename/GEODE.pdf>).

Notes

La Chaire de leadership en pédagogie de l'enseignement supérieur de l'Université Laval vise à accompagner par un ensemble d'activités de recherche et de formation la transformation des pratiques pédagogiques pour enrichir l'expérience d'enseignement et d'apprentissage.

Contact : didier.paquelin@fse.ulaval.ca